

Note sur l'échange des apprentissages Réflexions sur la participation du Fonds de la société civile pour l'éducation dans les groupes locaux de planification du secteur de l'éducation.

Série de notes sur l'échange des apprentissages

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) est un mouvement de la société civile qui appelle les gouvernements à mettre en œuvre le droit à l'éducation. La CME a des membres dans plus de 90 pays et le réseau rassemble des organisations de base, des syndicats d'enseignants, des groupes de défense des droits de l'enfant, des ONG, des associations de parents et des associations communautaires. Le travail collectif de la CME en tant que réseau permet une collaboration au niveau mondial, afin de faire pression sur les cadres internationaux et les débats politiques. La CME permet également le réseautage et la communication entre les membres pour le partage des apprentissages. Ce travail contribue à renforcer l'impact de la CME aux niveaux national et régional et le mouvement dans son ensemble. Cette série de notes sur l'échange des apprentissages est produite par la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) pour promouvoir un plus grand partage des apprentissages et le développement des capacités dans des domaines stratégiques clés pour le réseau, en synthétisant les connaissances et les leçons apprises.

La participation de la Campagne mondiale pour l'éducation dans les processus nationaux du secteur de l'éducation.

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) œuvre pour la promotion de l'éducation en tant que droit humain fondamental et mobilise les organisations de la société civile (OSC) pour faire pression sur les gouvernements et la communauté internationale afin qu'ils remplissent leurs engagements pour une éducation publique gratuite, de qualité et inclusive pour tous. La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) a pour objectif d'influencer les politiques et les pratiques des gouvernements et autres décideurs, en encourageant une plus grande participation de la société civile dans le secteur de l'éducation, car la participation sociale au débat politique et à la prise de décision politique est un droit reconnu dans de nombreux traités internationaux et régionaux. Dans ce contexte, elle œuvre pour que les voix de la société civile sur les questions d'éducation au niveau mondial soient entendues et prises en compte, par le biais des efforts des membres des coalitions régionales et nationales.

La CME soutient l'engagement de la société civile dans la planification du secteur de l'éducation dans 62 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est, par l'intermédiaire du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE). Le FSCE est coordonné par la CME et les partenaires régionaux et financé en grande partie par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), un partenariat multipartite et une plateforme de financement qui vise à renforcer les systèmes éducatifs dans les pays en développement en aidant les gouvernements à élaborer des plans sectoriels nationaux d'éducation.

Le programme du FSCE a pour objectif d'assurer un dialogue consultatif sur les politiques nationales et de renforcer la responsabilité du gouvernement envers les citoyens pour la mise en œuvre d'un système éducatif public équitable, inclusif et de qualité. Les activités du FSCE sont axées sur trois objectifs liés à la participation politique : premièrement, la sensibilisation et l'engagement de la

société civile et des citoyens ; deuxièmement, la recherche et l'analyse de qualité ; et troisièmement, les connaissances et la construction de réseaux à travers les pays et les régions.

Le FSCE demande à toutes les coalitions nationales de l'éducation impliquées dans le programme de participer activement aux principaux forums, comités et processus d'examen des politiques sectorielles, en rassemblant un large éventail de voix et de perspectives, y compris celles qui sont traditionnellement exclues de l'élaboration des politiques. Dans la majorité des pays participant au PME, les processus de planification de l'éducation et d'élaboration de propositions sont gérés par un groupe local de planification de l'éducation (GLPE).

Encadré 1. Qu'est-ce qu'un groupe local de planification de l'éducation ?

Au niveau national, le PME encourage les gouvernements à réunir tous les partenaires de l'éducation dans un forum de collaboration appelé Groupe local de planification de l'éducation (GLPE), dirigé par le ministère de l'éducation. Un GLPE est un organisme multipartite généralement convoqué par le gouvernement pour soutenir la planification du secteur de l'éducation, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques par le biais d'examen sectoriels conjoints. Les GLPE comprennent des représentants du gouvernement, des agences de développement, des donateurs, des organisations de la société civile et des organisations d'enseignants. Le PME encourage fortement la participation des OSC locales et des représentants des enseignants au sein des GLPE.

Les GLPE portent des noms différents selon les pays, tels que : Groupe de coordination de l'éducation, Groupe consultatif local de l'éducation, Comité de développement du secteur de l'éducation, Groupe de travail mixte du secteur de l'éducation, etc.

La taille et la composition des GLPE varient d'un pays à l'autre. Le nombre de membres peut varier entre moins de 10 membres à plus de 100 membres.

Les GLPE soutiennent l'alignement et l'harmonisation de l'appui technique et financier aux politiques du secteur de l'éducation. Un organisme de coordination est choisi parmi ses membres pour faciliter le travail du GLPE. En outre, une agence de gestion des subventions est sélectionnée par le gouvernement et approuvée par le GLPE pour superviser la mise en œuvre des subventions du PME.

Pour bénéficier d'une subvention du PME, les pays éligibles s'engagent dans un processus participatif de planification incluant des partenaires locaux afin d'assurer l'appropriation des initiatives et la prise de responsabilité. Ce processus permet l'élaboration d'un plan à moyen terme. Le GLPE supervise la coordination de l'appui des donateurs au plan national du pays, promouvant ainsi les principes de l'efficacité de l'aide.

Les GLPE sont des forums favorisant la responsabilité mutuelle dans l'ensemble du partenariat, un principe qui est souligné dans le modèle du PME.

CSEF-funded coalitions 2016-2018



1

Objectif et contexte de cette note d'échange des apprentissages

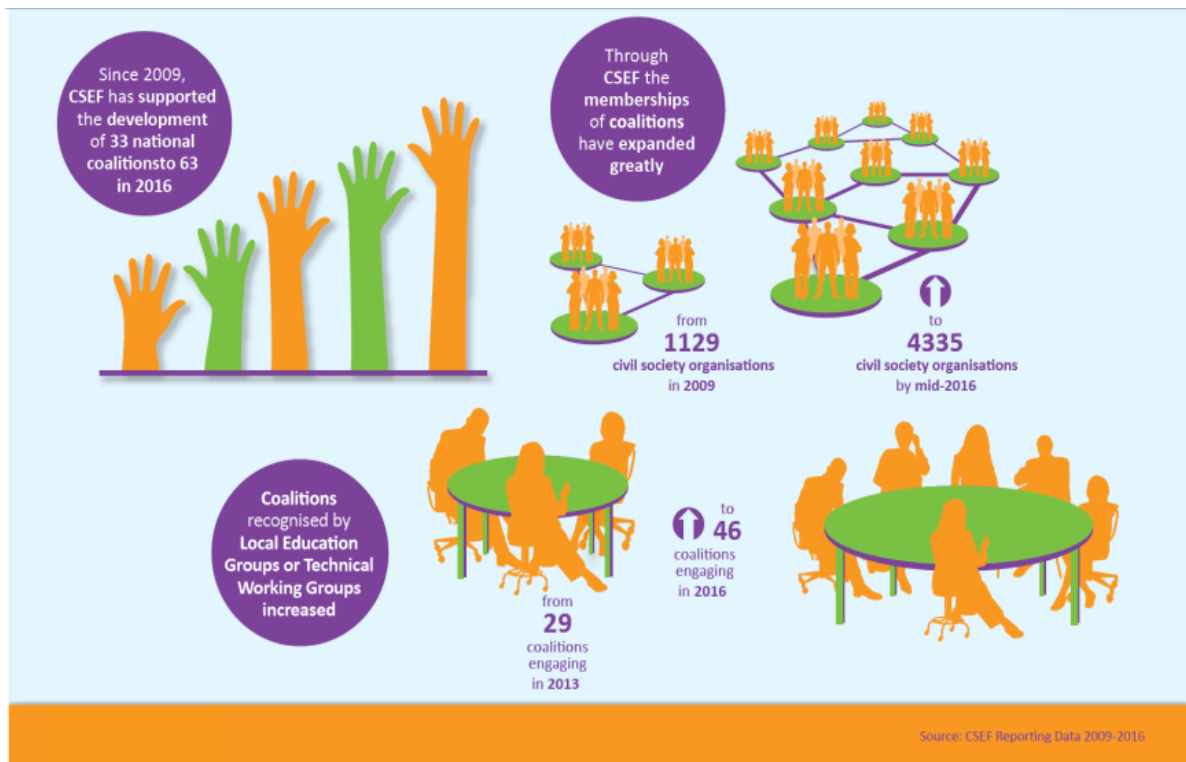
Le présent document vise à partager les leçons tirées du programme du FSCE. Il comprend les informations recueillies au niveau des pays dans le cadre du programme du FSCE ainsi que les données générées par le système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du FSCE². Il met l'accent sur la participation au sein des GLPE, en tenant compte du fait que les coalitions participent à toute une série de forums et de plateformes liés aux politiques éducatives.³

Cette note sur l'échange des apprentissages présente un bref aperçu quantitatif des données clés des pays. 6 leçons clés ont été identifiées, elles sont liées aux bonnes pratiques dans les GLPE.

¹ Vingt-neuf (29) coalitions nationales de l'éducation opérant dans des pays fragiles ou touchés par des conflits : 19 en Afrique, 5 en Asie et dans le Pacifique, 1 en Amérique latine et dans les Caraïbes et 4 au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Europe de l'Est. Il y a en tout 62 coalitions nationales soutenues par le FSCE 2016-2018 : Afghanistan, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, RDC, Ethiopie, Gambie, Guinée Bissau, Haïti, Madagascar, Mali, Mozambique, Myanmar, Niger, Nigéria, Pakistan, Palestine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, Sierra Leone, Îles Salomon, Somalie, Sud-Soudan, Soudan, Soudan, Togo, Ouganda, Yémen et Zimbabwe.

² Le système en ligne de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) est un outil de base pour la production de rapports et un outil de gestion de l'information du programme du FSCE pour la collecte, la diffusion, la gestion et le stockage systématique des données et des ressources programmatiques afin de comprendre les progrès réalisés à travers diverses interventions à trois niveaux différents : national, régional et mondial. Les données utilisées dans ce document ont été extraites du système en ligne SEA, en particulier des sections des rapports annuels de 2016 et des propositions de 2017, où les coalitions ont rendu compte de leur travail dans les GLPE.

³ En 2016, la Campagne mondiale pour l'éducation a développé un « Outil de suivi du Groupe de planification du secteur de l'éducation et de l'éducation locale (GLPE) » pour aider les organisations de la société civile à s'engager dans les processus du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) dans leur pays. L'outil a été développé en utilisant diverses lignes directrices et bonnes pratiques en matière de planification sectorielle et en gestion des groupes locaux de planification de l'éducation. Le présent document reflète certains éléments de cet outil de suivi.



Une plus grande participation des coalitions du FSCE

Deux éléments importants doivent être pris en compte pour évaluer l'efficacité de la participation des coalitions dans les processus politiques de l'éducation : (a) la représentativité de la coalition, le fait qu'elle représente différents groupes de la société ; et (b) la mesure dans laquelle elle s'engage dans le processus politique de l'éducation (y compris avec les GLPE). L'encadré ci-dessous montre le développement des coalitions nationales au fil des années.

Depuis 2013, le nombre d'organisations participant au programme du FSCE a doublé et s'élève aujourd'hui à plus de 4000 dans 62 pays, représentant des voix très diverses, en particulier les plus marginalisées.

Encadré 2 : La participation dans les groupes locaux de planification de l'éducation au fil du temps - en chiffres

- ❖ Actuellement, 86 % des coalitions dans les pays ayant un GLPE actif sont engagées dans ses processus
- ❖ Un tiers des coalitions ont indiqué que plus d'un tiers de leurs recommandations politiques sur des sujets spécifiques avaient été adoptées lors des discussions du GLPE
- ❖ En 2016, 80 % de toutes les coalitions ont soumis un total de 156 propositions écrites et 196 propositions orales dans le cadre de processus politiques nationaux, y compris les GLPE.
- ❖ Près de la moitié de toutes les coalitions déclarent avoir un engagement « fort » dans les groupes locaux de planification d'éducation.
- ❖ Dans les pays où un accord formel est requis, 80% des coalitions en ont obtenu un ou travaillent dans ce sens. Un accord formel permet de définir un rôle explicite de la coalition nationale de la société civile au sein du GLPE.
- ❖ En 2015, 98 % des coalitions comprenaient des organisations membres représentant des associations de femmes, des organisations de personnes handicapées ou des associations de jeunes.
- ❖ En 2016, le programme représentait plus de 4 335 organisations de la société civile du monde entier, avec une augmentation des membres des coalitions de 50 % à partir de 2013.

En résumé, la majorité des coalitions nationales participent aux GLPE, génèrent des données probantes produites par les citoyens, reflétant un fort engagement de la société civile. Les coalitions

nationales ont fait état d'un impact ou d'une contribution mesurable sur la réforme de la politique de l'éducation, entraînant des changements importants.

6 LEÇONS CLÉS SUR LA PARTICIPATION DES COALITIONS NATIONALES DU FSCE AU SEIN DES GROUPES LOCAUX DE PLANIFICATION DE L'ÉDUCATION :

Les GLPE doivent inclure les voix des diverses parties prenantes de l'éducation, ainsi la société civile devrait y avoir un rôle clé. Selon l'un des principes fondamentaux du PME, il faut « favoriser un dialogue politique inclusif et fondé sur des données probantes dans lequel s'engagent les gouvernements nationaux, les donateurs, la société civile, les enseignants, les philanthropes et le secteur privé ». Le programme du FSCE exige de manière explicite que ses coalitions assurent leur participation au sein d'un GLPE. Ainsi les coalitions sont devenues des participants actifs, crédibles et respectés dans les GLPE et autres plateformes similaires de dialogue sur les politiques éducatives, en démontrant leur importance aux gouvernements et aux donateurs.

Les facteurs internes et externes affectant la participation des coalitions nationales varient d'un pays à l'autre. Les facteurs externes comprennent le manque de volonté, de réactivité ou de capacité du gouvernement d'inclure un large éventail de parties prenantes (y compris la société civile), ou le manque de volonté des GLPE d'inclure un large éventail de parties prenantes dans le partenariat. Cette question est abordée dans les deux premières leçons discutées ci-dessous. Les facteurs internes identifiés comprennent la capacité de la société civile d'exiger des relations plus solides et plus collaboratives, le pouvoir de la voix des citoyens, les actions visant à tenir le gouvernement responsable et les compétences techniques et de plaidoyer de la société civile. De toute évidence, la société civile a plus de contrôle sur les facteurs internes et peut s'efforcer de surmonter plus directement ces obstacles.

Cette section présente les 6 leçons les plus importantes :

1. Les GPLE n'existent pas dans tous les pays et ils ne sont pas toujours ouverts à la société civile, mais des portes peuvent être ouvertes grâce à un engagement positif.
2. Les GPLE sont plus inclusifs lorsqu'ils suivent les lignes directrices des bonnes pratiques de la CME et quand ils ont un leadership national solide.
3. Le positionnement politique spécifique d'une coalition peut renforcer la crédibilité de la société civile dans les GLPE.
4. La voix de la société civile doit avoir une grande étendue mais elle doit aussi être forte, au sein des GLPE.
5. S'engager avec des données probantes pour établir une crédibilité dans les groupes locaux de planification de l'éducation.
6. Une participation efficace au sein des GLPE peut contribuer à créer un cycle vertueux pour l'engagement de la société civile.

Leçon 1. Les groupes locaux de planification de l'éducation n'existent pas toujours et ils ne sont pas toujours ouverts à la société civile, mais des portes peuvent être ouvertes grâce à un engagement positif.

La majorité des pays membres du PME ont des GLPE.⁴ La structure des GLPE varie cependant d'un pays à l'autre. Il ne s'agit pas nécessairement d'une structure formelle ou officielle et le GLPE n'est pas toujours connu ou ouvert aux groupes de la société civile locale.

⁴Le PME a récemment indiqué que seuls quatre partenaires des pays en développement n'ont pas de GLPE opérationnel. Voir le rapport sur les résultats du PME 2016-2017.

Le suivi et l'évaluation effectués par la CME ont montré que dans certains pays, la société civile est intentionnellement exclue des GLPE. C'est particulièrement le cas dans les pays où la société civile est généralement exclue des forums d'élaboration des politiques.⁵ Les États fragiles ou ceux qui sont touchés par les conflits et les catastrophes naturelles ont eu du mal à mettre en place et à maintenir les GLPE. Dans certains pays, la prise de décision sur les questions éducatives de fond se fait en dehors des GLPE.

Dans certains contextes, la société civile n'a pas accès aux GLPE. Malgré ces contraintes, les coalitions nationales soutenues/établies par le FSCE ont beaucoup œuvré pour une plus grande participation de la société civile dans les GLPE et le nombre de coalitions faisant partie d'un GLPE a augmenté. Le nombre de coalitions nationales de l'éducation du FSCE reconnues dans les GLPE est passé de 29 à 46, soit 86 % des pays qui font partie du programme du FSCE.

Selon le rapport sur les résultats de 2016, 77 % des organisations de la société civile (c'est-à-dire des ONG internationale ou des groupes locaux de la société civile) font partie du PME dans les pays où il est présent. L'augmentation du nombre de coalitions nationales de l'éducation peut être attribuée aux efforts persistants pour la participation des parties prenantes, y compris les ministères de l'éducation. Dans certains cas, le renforcement de la coopération avec les partenaires stratégiques au sein des pays (bureaux de l'UNESCO, organismes chefs de file ou entités gestionnaires) et le renforcement de la communication avec l'équipe d'appui du PME ont été essentiels pour faire partie de la plateforme politique officielle. Ce fut le cas au Zimbabwe, où la Coalition pour l'éducation du Zimbabwe (ECOZI) a travaillé avec l'UNICEF, l'Agence de subvention et le DFID, l'Agence de coordination, ainsi qu'avec le ministre de l'éducation pour obtenir l'accès et la participation au sein du GLPE. La coalition somalienne, l'Education pour tous en Somalie (EFASOM), a été exclue des réunions de coordination du secteur de l'éducation, mais après des efforts de communication de l'équipe d'appui du PME avec le ministère de l'Éducation, elle a été officiellement invitée à y participer.

Encadré 3 : Critères minimum pour la participation des parties prenantes et de la société civile dans les GLPE.

La CME demande aux GLPE d'inclure toutes les parties prenantes du secteur de l'éducation du PME, y compris le ministère de l'éducation (et autres ministères de tutelle), les donateurs, les OSC, les organisations d'enseignants, le secteur privé et les partenaires des fondations⁶. Plus précisément, le FSCE mesure la qualité de la participation de la société civile comme suit :

- Faible : participation d'une personne ayant des liens non définis avec d'autres organisations de la société civile.
- Inclusion minimale : Plus d'un représentant de la société civile qui représente des points de vue divers.
- Satisfaisante : Une représentation diverse par le biais d'une coalition avec plusieurs personnes invitées, qui ont des liens clairs avec leur circonscription.
- Excellent : Représentation active d'une grande coalition nationale et des syndicats d'enseignants, ayant des liens clairs avec leurs circonscriptions respectives.

⁵ Par exemple, en Mongolie, au Kirghizistan, en Éthiopie et au Rwanda, les organisations de la société civile ont eu du mal à accéder aux GLPE, ce qui reflète l'exclusion plus large de la société civile dans les processus politiques.

⁶ Le rapport sur les résultats 2015/2016 du PME, une analyse des données de 2016, qui incluait 60 pays partenaires, a révélé que seulement 48 % d'entre eux comprenaient des représentants des enseignants. Seulement 44 % avaient à la fois des organisations de la société civile et des syndicats d'enseignants. Il faudrait œuvrer davantage pour assurer une plus grande participation des enseignants en particulier.

Leçon 2. Les groupes locaux de planification de l'éducation sont plus inclusifs lorsqu'ils suivent les lignes directrices des bonnes pratiques de la CME et quand ils ont un leadership national fort.

Un grand engagement et une forte participation de la société civile permettent une meilleure prise de décisions en matière de politiques. La CME a élaboré des lignes directrices sur les bonnes pratiques pour un fonctionnement efficace du GLPE. Celles-ci définissent les conditions permettant une participation optimale.

Encadré 4. Lignes directrices sur les bonnes pratiques identifiées par la Campagne mondiale pour l'éducation pour le fonctionnement du GLPE

1. Tous les processus de planification et de suivi se déroulent en continu, avec la participation de toutes les parties prenantes (y compris les OSC) dans les domaines suivants :
 - Processus global de planification du secteur de l'éducation et dialogue sur les politiques éducatives qui s'y rapportent ;
 - Élaboration d'une proposition spécifique au PME et demande de financement ;
 - Processus d'examen, de réflexion et d'apprentissage, par exemple un examen sectoriel conjoint (JSR).⁷ /examen annuel.
 - Participation dans le suivi de la mise en œuvre (y compris le suivi du financement et des budgets).
2. La mesure dans laquelle le gouvernement dirige réellement le GLPE, ou si les donateurs dans le pays ou autres donateurs fixent l'ordre du jour de manière disproportionnée.
3. Le rôle du GLPE est officiellement défini, avec des TdR ou un protocole d'accord qui définit clairement les rôles et les méthodes de travail.
4. Partage systématique de l'information.
5. Alignement et harmonisation des efforts des donateurs : les donateurs devraient véritablement harmoniser leurs efforts envers le plan sectoriel de l'éducation et les processus PME/GLPE.
6. Supervision du GLPE : un donateur joue le rôle d'agence de coordination et un organisme de supervision (tout organisme multilatéral partenaire du PME ou pays donateur du PME désigné pour recevoir les fonds transférés et superviser une activité). Ces rôles de supervision ne doivent pas nuire à l'appropriation au niveau du pays.

Le suivi et l'évaluation effectués par la CME et contenus dans les rapports des coalitions nationales de l'éducation ont révélé que dans certains GLPE, la société civile était représentée, mais que ses contributions étaient limitées et qu'elle n'exerçait aucune influence au sein du groupe. Certains des obstacles identifiés comprenaient des problèmes de distribution de compte rendus, rapports et documents qui affectent la participation des représentants des coalitions nationales dans les processus du groupe. Une étude précédente indique que toutes les coalitions actives dans les GLPE n'avaient pas accès à tous les documents clés⁸, ce qui limitait leur participation aux processus.

L'accès à l'information, l'allocation de délais raisonnables pour le retour d'information et la mise en œuvre de méthodes de travail formalisées et convenues sont des solutions proposées pour faire face aux obstacles. Ces critères sont importants pour une participation active des OSC aux réunions du GLPE. Selon des données plus récentes, environ 70% des coalitions ont signalé qu'une ou plusieurs de leurs propositions ont été incorporées dans les documents politiques. Cela démontre une participation de plus en plus forte de la société civile et l'adoption de leurs propositions au sein des GLPE.

⁷ Le suivi et l'évaluation des progrès dans le secteur de l'éducation se font sur une base continue, annuelle et à long terme. Un examen formel de la mise en œuvre du PSE a généralement lieu dans le cadre de l'examen sectoriel conjoint (JSR), qui est un effort de collaboration entre les gouvernements, les partenaires donateurs et les autres parties prenantes, afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans sectoriels nationaux et la réalisation des objectifs

⁸ Voir Xavier Rambla, Antoni Verger, D. Brent Edwards Jr, Clara Fontdevila & Xavier Bonal (2017) Meeting development goals: evidence from the Civil Society Education Fund, *Development in Practice*, 27:6, 851-864, DOI: 10.1080/09614524.2017.1343275

L'appropriation au niveau des pays est essentielle pour le bon fonctionnement du GLPE. L'appropriation des processus du GLPE est plus forte si les GLPE sont établis au sein de structures et processus nationaux préexistants.

« L'idée de base du GLPE est de fournir une plateforme consultative pour toutes les parties prenantes afin d'améliorer l'éducation et de suivre la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation. Cela n'est possible que si le processus est inclusif, participatif et transparent. L'information relative au budget et aux dépenses ainsi qu'au système de gouvernance devrait également être accessible aux citoyens. »

K. Zehra Arshad, Coordinateur national, Coalition pakistanaise pour l'éducation (PCE)

Les GLPE devraient être dirigés par le gouvernement national, ce qui favorise l'appropriation au niveau national. Dans la pratique, ce n'est pas toujours le cas. Selon le Rapport sur les capacités du PME de 2014, un peu moins de deux tiers des groupes étaient présidés ou coprésidés par le ministère de l'éducation. Il faut veiller à ce que les parties prenantes nationales fassent preuve de cohérence et de leadership au sein des GLPE.

Il faut adopter une gestion prudente de la participation des différentes parties prenantes, c'est pourquoi un code de pratique a été élaboré pour assurer la participation et l'appropriation par un large éventail de parties prenantes, y compris la société civile. Les décisions doivent être prises de manière claire. Certaines coalitions ont noté que les

décisions étaient parfois prises en dehors du groupe formel, par les donateurs et le gouvernement. Dans certains cas, les organisations de la société civile ont œuvré pour assurer l'appropriation nationale. Au Sénégal, le GLPE n'a été officiellement créé et présidé par le ministre de l'Éducation nationale qu'après un lobbying ciblé des organisations de la société civile.

La participation de la société civile aux GLPE a été renforcée par des accords écrits et officiels ou des protocoles d'entente. La majorité des coalitions qui se sont engagées dans des GLPE ont déjà un accord officiel ou des termes de référence définissant un rôle clair pour la société civile. Bien que de tels accords restent essentiels pour assurer une participation importante des coalitions, ils ne sont pas nécessaires dans certains pays.

Pour la Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous au Burkina Faso (CN-EPT/BF), l'obtention d'un accord a renforcé son influence. Le CN-EPT/BF a exercé des pressions continues sur le gouvernement pour assurer que les processus de planification soient inclusifs. Les efforts de la coalition ont abouti en l'élaboration d'un document qui institutionnalise les relations entre la société civile et le ministère de l'Éducation nationale. Ce document définit la participation de la société civile à l'élaboration, la validation et l'évaluation des plans d'action et des budgets du ministère. Le ministère a manifesté son engagement en faveur de processus transparents en mettant les documents sectoriels et les budgets scolaires à la disposition du public et en autorisant la participation de la société civile aux conseils du ministère de l'éducation au niveau des comités, des régions et du pays.

Au Kenya, les membres du GLPE acceptent la société civile en tant qu'acteur clé au sein du groupe. La coalition a souligné l'importance de la définition du rôle et des responsabilités du GLPE dans le cadre des processus du PME. Cela se reflète dans l'expérience du Honduras, où la coalition a indiqué que les principes communs convenus et adaptés par le PME - respect, reconnaissance, acceptation, collaboration et indépendance - ont contribué à créer un sentiment d'objectif commun et de collaboration.

Dans certains pays, comme pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Ouganda et Haïti, il a été signalé que certains changements comme un changement de ministre de l'éducation, des élections nationales ou l'approbation des subventions du PME, affectaient l'existence du GLPE.

Les GLPE devraient se réunir régulièrement, selon un calendrier précis, afin d'encourager des approches rigoureuses et véritablement participatives. Il s'agit d'une condition préalable à l'obtention d'une subvention du Partenariat mondial pour l'éducation (PME). Les pays éligibles doivent non seulement soumettre un plan à moyen terme crédible, mais aussi adopter un processus

participatif (qui peut prendre plus de 18 mois, selon certaines analyses⁹) puis entreprendre un suivi et un examen. Les GLPE doivent faire partie du processus dès le début afin d'assurer une appropriation locale crédible et de rendre des comptes aux parties prenantes nationales (pour éviter que les experts nationaux ou internationaux prennent le relais). Dans certains pays, il existe des plateformes pour la participation politique régulière dans le cycle annuel, ce qui garantit une participation solide et continue de tous les acteurs. Au Népal, par exemple, les examens annuels conjoints, les réunions d'examen du budget et les réunions trimestrielles sont les principaux forums qui réunissent le gouvernement, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les groupes d'enseignants et les associations de parents d'élèves.

Leçon 3. Le positionnement politique spécifique de la société civile peut renforcer la crédibilité de la société civile dans les GLPE.

Un certain nombre de coalitions ont réussi à définir une orientation spécifique au sein des GLPE, certaines se sont positionnées comme le porte-parole des marginalisés ou des exclus. Ces efforts contribuent à renforcer la crédibilité de la société civile.

Au Sénégal, le Comité des ONG et Syndicats pour la Défense de l'Éducation Publique (COSYDEP) œuvre pour les droits des populations les plus pauvres et les plus marginalisées. Au Cambodge, la coalition a pour objectif de renforcer la capacité de plaider de ses membres et faciliter la participation communautaire dans certaines provinces, pour faire entendre leurs voix au niveau de la prise de décision. Au Honduras, la coalition s'est axée sur la promotion d'une approche de l'éducation fondée sur les droits, comme le prévoit le droit international, le droit des peuples autochtones à l'éducation interculturelle bilingue, le droit des personnes handicapées à une éducation inclusive et équitable et la garantie du droit à une éducation de qualité pour ceux qui ne font pas partie du système. Au Vietnam, depuis sa création en 2010, Education pour tous au Vietnam (VCEFA) a travaillé sur des activités de plaidoyer pour améliorer les politiques en matière de petite enfance et d'éducation de qualité pour les personnes handicapées. Cela a conduit le VCEFA à soulever constamment des questions concernant les pratiques discriminatoires dans le recrutement d'enseignants sourds, plaidant pour l'accès à l'éducation en langue des signes, le manque de soutien financier pour l'éducation inclusive et la nécessité d'établir un département spécifique sur l'éducation inclusive. Ce faisant, VCEFA a acquis la réputation d'être une voix crédible et faisant autorité, ce qui a contribué à renforcer graduellement le profil de la coalition au sein du ministère de l'Éducation.

« A notre avis, une coalition qui se veut être vraiment nationale devrait être beaucoup plus présente sur le terrain. Cela signifie que l'organisation doit disposer de moyens de transport pour se rendre à des endroits comme Tambacounda, Kédougou ou Ziguinchor, où les gens vivent. L'organisation doit rencontrer et aider les militants locaux de manière régulière, parce qu'ils leur manquent souvent l'expertise nécessaire ».

Leçon 4. La voix de la société civile doit avoir une grande étendue, mais elle doit aussi être forte, au sein des GLPE.

La formation de coalitions diversifiées est un des objectifs principaux. Les coalitions doivent être, capables de plaider d'une seule voix coordonnée au nom de la société civile, en tenant compte des points de vue qui sont traditionnellement exclus de l'élaboration des politiques. Bien qu'un tel modèle ne soit jamais facile, il a un impact fort lorsqu'il fonctionne.

⁹ Voir GPE and IIEP-UNESCO (International Institute for Educational Planning-UNESCO). 2015a. Guidelines for Education Sector Plan Appraisal (Lignes directrices pour l'évaluation des plans sectoriels de l'éducation.)

Pour garantir un engagement solide, il faut définir les mécanismes des contributions et du retour d'information de la société civile (voir l'encadré 3 pour l'évaluation par la CME des différentes formes d'engagement de la société civile dans les GLPE), ainsi que les rôles et responsabilités au sein des GLPE. Au Burkina Faso, six groupes de travail thématiques ont été définis sur différents thèmes (éducation non formelle, financement de l'éducation, etc.), et la coalition s'appuie sur la force des membres du groupe de travail pour les représenter au sein du GLPE.

Afin d'assurer la représentation des voix les plus pauvres et les plus marginalisés, il est important que les coalitions soient reliées aux communautés dans lesquelles elles vivent. Dans les pays vastes et peuplés, il faut travailler avec les organisations communautaires en créant des structures de coordination infranationales.

Au Bangladesh, la Campagne pour l'éducation populaire (CAMPE) a une forte présence nationale, avec des sous-groupes axés sur des domaines thématiques et une plateforme de la société civile telle que Education Watch qui aide à coordonner le travail au niveau local. Ils travaillent avec les communautés pour les aider à comprendre leurs droits et faire remonter leurs préoccupations jusqu'au ministère de l'Éducation et au GLPE. Il y a près de 1 000 organisations qui forment CAMPE.

Afin de positionner la société civile de manière avisée, CAMPE encourage la participation active de ses membres grâce au partage de l'information et aux contributions et propositions politiques, par le biais de discussions lors de réunions nationales et infranationales régulièrement organisées ou par des consultations en ligne avec l'ensemble des membres. Les conclusions de ces consultations sont présentées au gouvernement au cours de discussions politiques, au sein du Groupe consultatif local pour l'éducation, l'équivalent au Bangladesh d'un groupe local pour la planification de l'éducation (GLPE).

Au Pakistan et au Nigeria, où il existe un modèle de gouvernement fédéral, les coalitions nationales se concentrent sur le dialogue avec les structures des GLPE au niveau des États et des provinces. La Campagne nationale pour l'éducation (NCE) au Népal travaille en étroite collaboration avec ses 339 membres et 23 coalitions. Le NCE mène des activités de défense des politiques fondées sur des données probantes ainsi que des consultations communautaires, au niveau des districts et au niveau national pour influencer l'élaboration des politiques d'éducation, comme le récent Plan de développement du secteur scolaire. Le NCE assure le renforcement des capacités des organisations de la société civile pour leur permettre de dialoguer avec le gouvernement sur des questions telles que l'équité, la qualité et l'inclusion dans l'éducation.

Le niveau de participation et d'engagement dépend souvent des fondations du mouvement de la société civile. Les coalitions nationales de l'éducation n'ont pas toutes les mêmes bases. Certains GLPE opèrent dans des pays où les coalitions nationales de l'éducation se sont développées au fil du temps. D'autres se trouvent dans des pays où la société civile n'en est qu'à ses débuts où les relations de collaboration entre la société civile et le gouvernement sont limitées. Certaines difficultés rencontrées par les coalitions nationales sont liées au manque de capacités des coalitions jeunes ou émergentes, ou lorsque l'environnement politique ne permet pas la participation de la société civile.

Pour surmonter ces difficultés, des coalitions nouvelles et émergentes ont été soutenues dans leur collaboration et l'apprentissage par les pairs a été partagé à travers le réseau. L'Association Asie-Pacifique Sud pour l'éducation de base et l'éducation des adultes (ASPBAE) a aidé la coalition mongole dans ses processus de lobbying pour la formation du GLPE qui va créer une plateforme pour la participation de la société civile (voir encadré 5).

Encadré 5. Soutien de la CME et du FSCE - lien entre local et mondial

La CME, par l'intermédiaire du FSCE, fournit un financement, un soutien technique et des options de renforcement des capacités par l'intermédiaire de partenaires régionaux en Afrique, en Asie-Pacifique, en Amérique latine, dans les Caraïbes et au Moyen-Orient. Ce soutien permet aux coalitions nationales de jouer un rôle plus important au sein des GLPE. Les coalitions régionales assistent les coalitions nationales en leur permettant de participer activement au sein du GLPE et dans leur engagement avec le PME.

Au niveau mondial, en 2016 la CME a développé un outil de planification du secteur de l'éducation et de suivi des GLPE. L'outil a pour but d'aider la société civile à demander des comptes à leurs gouvernements, à améliorer l'engagement sectoriel des OSC, à donner des orientations sur les principes clés à suivre de manière uniforme, à utiliser diverses lignes directrices pour les bonnes pratiques en matière de planification sectorielle, selon des points de référence communs.

Leçon 5. S'engager avec des données probantes pour assurer une crédibilité dans les groupes locaux de planification de l'éducation.

Si la société civile est en mesure d'apporter aux GLPE un solide plaidoyer fondé sur des données probantes, elle peut renforcer son influence sur les processus politiques. L'apport de données probantes issues des communautés représente une contribution unique et importante de la société civile.

Le NCE au Népal a recueilli les suggestions des communautés locales sur la modification des dispositions relatives aux bourses d'études du gouvernement. Leurs demandes ont été prises en compte dans le document politique final. Grâce à son mécanisme de suivi, Education Watch, le CAMPE a mené des recherches, des enquêtes et des études systématiques pour évaluer les progrès de l'Education pour tous au Bangladesh. Sous la bannière d'Education Watch, le CAMPE a soumis une quarantaine de recommandations majeures au Comité de formulation de la politique nationale de l'éducation. Celles-ci ont toutes été reflétées dans la politique nationale de l'éducation, adoptée en 2010.

La coalition nationale de l'éducation, la Coalition nationale EPT du Burkina Faso (CN-EPT/BF), a assuré la gestion des écoles au niveau local pour que les fonds parviennent aux bénéficiaires, en appliquant le contrôle citoyen et le suivi des budgets et des dépenses. L'information recueillie par la coalition a été transmise au ministère de l'Éducation, avec des recommandations sur la façon de maintenir la gouvernance démocratique de l'éducation au niveau local.

La Coalition d'action de la société civile pour l'éducation pour tous (CSACEFA) travaille dans diverses régions du Nigéria, notamment dans la région de Kwara, située dans le nord du pays. Le gouvernement local a mis en place la politique « chaque enfant compte » pour améliorer la qualité de l'éducation dans la région. Le déploiement des enseignants dans les zones rurales reste un obstacle majeur. En 2013, le CSACEFA a mené des recherches auprès d'enseignants, de parents, d'élèves et de représentants d gouvernement. La coalition a utilisé ces résultats pour plaider en faveur de l'amélioration du recrutement, du déploiement, du suivi et de la rétention des enseignants, ainsi que du bien-être des enseignants. Il existe maintenant une plus grande transparence dans les processus de déploiement des enseignants et l'assemblée a lancé un processus visant à élaborer une législation sur l'augmentation des indemnités des enseignants dans les zones rurales.

Leçon 6 : Une participation efficace au sein des GLPE peut contribuer à créer un cercle vertueux d'engagement de la société civile.

Le GLPE peut avoir un impact positif à long terme, en affirmant le rôle crucial de la société civile dans l'élaboration des politiques. Le GLPE permet la reconnaissance des coalitions nationales par les gouvernements et l'accès à des plateformes clés de prise de décision.

Grâce au soutien du FSCE, les coalitions nationales de l'éducation ont eu un impact sur le renforcement de la participation de la société civile dans les GLPE. Les gouvernements et les organisations internationales dans un certain nombre de pays considèrent les coalitions nationales comme des acteurs clés de l'éducation - dans la mesure où certaines coalitions nationales participent à des comités gouvernementaux et sont incluses dans diverses plateformes de consultation et de prise de décision des acteurs gouvernementaux et des donateurs.

L'effet global - en termes de prestige et de reconnaissance - dépend des différents contextes politiques dans lesquels les coalitions nationales de l'éducation opèrent. Dans des pays comme le Cambodge ou le Sénégal, où les organisations de la société civile étaient traditionnellement considérées par le gouvernement comme des obstacles à l'élaboration des politiques, l'augmentation de la reconnaissance politique des GLPE a eu un impact important et a été un grand pas pour la société civile.¹⁰

Conclusion

Dans cette note d'échange des apprentissages, six leçons clés pour le renforcement de la participation au sein des groupes locaux de planification de l'éducation ont été présentées, sur la base des expériences des coalitions nationales du FSCE. Bien que divers obstacles subsistent et que les facteurs externes, tels que le manque de volonté politique et la spécificité de certains contextes nationaux affectés par les conflits, soient difficiles à gérer, la société civile peut utiliser des outils pour promouvoir des changements et faire entendre leurs voix au sein du GLPE.

Le soutien apporté par le Fonds de la société civile pour l'éducation de la CME a eu un impact positif sur le renforcement de la participation et l'engagement des coalitions nationales au sein des GLPE. Le PME travaille actuellement sur l'élaboration de principes de l'efficacité de la participation au sein des GLPE, qui visent à définir les éléments de base et les lignes directrices opérationnelles d'un GLPE. Il sera important d'adapter ces nouveaux outils dans différents contextes et adopter une approche équilibrée entre les principes et les lignes directrices opérationnelles.

¹⁰ Voir Xavier Rambla, Antoni Verger, D. Brent Edwards Jr, Clara Fontdevila & Xavier Bonal (2017) Meeting development goals: evidence from the Civil Society Education Fund, *Development in Practice*, 27:6, 851-864, DOI: 10.1080/09614524.2017.1343275